

## **BILAN 2021 du DON de MOELLE OSSEUSE**

Depuis Janvier 2021, l'âge limite pour s'inscrire au don de Moelle Osseuse est passé à 35 ans révolus. Une fois inscrit on reste toujours potentiel donneur jusqu'à 60 ans si l'état de santé du volontaire est toujours optimal.

Pourquoi cette modification d'âge ? Comme les cellules de jeunes donneurs sont plus performantes, si les médecins ont le choix entre deux donneurs, ils opteront pour le donneur le plus jeune et le plus souvent pour un donneur homme, le sexe masculin ne portant, contrairement aux dames qui ont enfanté, aucun anticorps du partenaire dans son sang, la carte d'identité biologique des garçons est plus simple à s'adapter à celle du receveur.

Les statistiques montrent que 73, 3% des hommes inscrits sont prélevés tandis qu'il n'y a que 26,7% des femmes inscrites qui le sont. Pourtant le fichier français compte inversement 76% de femmes inscrites pour 24% d'hommes !

France Greffe de Moelle comptabilisait, fin Décembre, 337 830 donneurs inscrits. Les fichiers mondiaux s'élevaient à 40 millions de donneurs inscrits mais sachant qu'entre personnes non apparentées, il n'existe qu'1 chance sur 1 million d'être compatible avec un malade, il est nécessaire de toujours augmenter le fichier des donneurs en nombre d'abord mais aussi et surtout en nouveaux phénotypes (=origines ethniques diverses) puisque la compatibilité est plus avérée entre donneur et receveur de même ethnie soit de même origine géographique. Pour satisfaire à cette augmentation en nombre, il faut enregistrer chaque année au moins 20 000 donneurs supplémentaires sachant qu'annuellement plus de 6 000 donneurs sont retirés du fichier pour raison d'âge limite ou pour raison médicale. Or le nombre de patients en attente de greffe a augmenté de 7%

France Greffe de Moelle préfère que les nouveaux donneurs s'inscrivent directement sur le site [www.dondemoelle.fr](http://www.dondemoelle.fr) via leur SMARTPHONE. Ils recevront rapidement par la suite, à leur domicile, un KIT salivaire qui sera renvoyé à l'EFS de Marseille pour déterminer, via l'analyse de cette salive, leur carte d'identité biologique qui sera une base indispensable pour identifier un receveur compatible.

Il est à noter une nouveauté : les enfants mineurs (mais dont l'âge se situe entre 14 et 18 ans) peuvent désormais être donneurs pour leur père ou leur mère si besoin et si compatibilité.

Bien qu'aucune greffe ne se pratique dans notre département (Les hôpitaux greffeurs sont à Marseille) les donneurs varois sont souvent sollicités mais beaucoup plus souvent pour des receveurs internationaux.

Les prélèvements se font essentiellement par voie périphérique (comme pour les plaquettes) et beaucoup moins par les crêtes iliaques; les greffes à partir des Cellules Souches Hématopoïétiques (CSP) prélevées donc par cytophérèse ainsi que les greffes à partir de poche ou d'Unité de Sang Placentaire (USP) ont augmenté de 11 % !

Attention: éviter l'appel nominatif (pour un malade désigné, souvent un enfant) car le facteur émotionnel entraîne un surcroît ingérable de volontaires au don. En Janvier dernier un tel appel a gonflé la liste des volontaires de 64 689 femmes (72%) et de 23 857 hommes (= 28 %) Les candidatures hommes ont été traitées en priorité mais pour les femmes, il faudra un plus long laps de temps pour effectuer leurs analyses (si elles maintiennent leur engagement).